

SECTION SPORTIVE FOOTBALL

Le collège Jules Ferry du collège de CONTY offre la possibilité aux élèves de la 6ème à la 3ème passionnés par le football de pouvoir s'entraîner et améliorer leurs compétences techniques et tactiques dans leur activité favorite tout en poursuivant un cursus scolaire normal et exigeant, à raison de trois heures hebdomadaires/année.

Depuis la rentrée 2010/2011, elle est encadrée par Stéphane CLABAULT, professeur EPS au collège et ex stagiaire professionnel de football .

Celle-ci est sous contrôle de la Fédération Française de Football représentée par Olivier MEURILLON Conseiller Technique Départemental de la Somme.

L'accès à la section sportive est ouvert aux **filles/garçons**, licenciés ou non dans un club, sous réserve qu'il ou elle réussisse aux tests d'admission dont l'objectif est d'évaluer leurs aptitudes footballistiques et, après étude de leur dossier scolaire.

L'objectif principal étant de constituer deux groupes de 16 à 20 élèves filles/garçons capables de trouver un équilibre entre leur scolarité et l'activité sportive football.

Les tests d'admission en 6ème section sportive pour la rentrée 2013/2014 auront lieu:
le mercredi 29 Mai 2013 de 13h45 à 16h
sur le terrain de football à côté du gymnase Claude Jeunemaître à CONTY.

Pour vous y inscrire, une fiche d'inscription est à retourner dûment remplie au secrétariat du collège Jules Ferry **avant le vendredi 24 Mai 2013**.

Elle est téléchargeable sur le site du collège (jointe en annexe).

Les résultats vont seront communiqués quelques jours après les tests d'admission.

Si votre enfant satisfait aux tests, un avis médical et un contrat section sportive (joints en annexe) lui seront demandés pour la rentrée afin de valider son admission.

Le collège met tout en œuvre pour que ce projet réussisse en aménageant l'emploi du temps des classes concernées.

En outre, pour que ce projet puisse aboutir, un certain nombre d'obligations sont à respecter avec méthode et sérieux:

- >Chaque élève devra assister de façon régulière et assidue aux séances d'entraînement
- >Chaque joueur devra réaliser un contrôle médical obligatoire pour valider son entrée dans la section
- >Chaque élève devra être licencié à l'Association Sportive du Collège et participer aux différents regroupements FFF et compétitions UNSS.

Un Bilan pédagogique (travail, comportement) et sportif sera fait chaque trimestre (assiduité, comportement, progrès dans l'activité et les disciplines scolaires).

Plusieurs motifs pourront également entraîner la suspension voire la radiation de cette option sportive:

- Raison médicale (importance de la visite médicale)
- Mauvaise attitude et comportement au collège.
- Résultats scolaires insuffisants, non adaptés au profil de l'élève.

Je reste, bien évidemment, à votre disposition pour de plus amples renseignements sur ce projet.

Bien cordialement,

Stéphane CLABAULT stephane.clabault@wanadoo.fr